

L'Institut Amadeus a organisé, jeudi 3 mars 2016 à Rabat, une table ronde destinée à réfléchir et débattre sur les défis stratégiques, structurels et logistiques que représente l'organisation de la COP22 par le Maroc. L'organisation générale de la COP pour en faire un événement réussi, le volet du financement, les sujets à porter au-devant de la scène et au cœur des négociations, les retombées pour le Maroc, ainsi que l'identité et l'originalité à donner à cette grande manifestation ont constitué les grands axes de discussions.

L'Accord de Paris sanctionnant les travaux de la COP 21 – qui entrera en vigueur en cas de ratification à New York, le 22 avril 2016, par au moins 55 pays représentant au moins 55% des émissions mondiales – peut être considéré comme un pari gagné et une réelle percée historique qui consacre une volonté collective et universelle.

La prochaine étape du processus de négociation en faveur de la lutte contre le changement climatique sera donc cruciale. La COP22 qui se tiendra à Marrakech, du 7 au 18 novembre 2016, sera en effet décisive dans l'implémentation et le suivi de l'Accord de Paris, notamment à travers la définition des outils et mécanismes devant contraindre les Parties à respecter, à partir de 2020, leurs engagements pris à Paris.

A cet effet, la table ronde organisée par l'Institut Amadeus et présidée par M. **Brahim Fassi Fihri** a réuni
Mme. **Hakim**
a Haïte
, Ministre Déléguée à l'Environnement et envoyée spécial du Royaume pour la COP22, M.
Aziz Mekouar
, Ambassadeur Négociateur de la COP22, M.
Said Benrayane
, Ambassadeur-conseiller en charge de la COP22, M.
Mehdi Bensaid
, Président de la Commission des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des MRE, M.
Abdallah Mokssit
, Directeur Général de la Météorologie Nationale, M.
Tawfik Mouline

, Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques, Mme.

Zahra Maafiri

, Directrice Générale de Maroc Export, Mme.

Yacine Fal

, Représentante résidente de la Banque Africaine de Développement, Mme.

Marjorie Thomas

, Conseillère à la Chancellerie politique de l'Ambassade de France, en charge des questions climatiques. M.

Noureddine Ayouch

, Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement, M.

Moustapha Mourahib

, Avocat Associé chez Clifford Chance, M.

Jawad Kerdoudi

, Président de l'IMRI, Mme

Nadia Salah

, Directrice des Rédactions du Groupe Eco-médias ainsi que M.

Karim Al Aynaoui

, Directeur Général de l'OCP Policy Center.



Cet atelier de réflexion, initié par l'Institut Amadeus, a été l'occasion de **réfléchir en amont aux problématiques stratégiques, logistiques et d'image qui seront au cœur des débats de la COP22** et proposer des pistes et recommandations pour faire du rendez-vous de Marrakech un moment historique.

La Ministre Déléguée en Charge de l'Environnement, **Hakima El Haite** a d'emblée insisté sur la légitimité du Maroc d'accueillir et de présider la COP22 grâce à «la politique clairvoyante de SM le Roi Mohammed VI dans le domaine des énergies renouvelables et du développement durable ». Le Maroc connaît, selon la responsable gouvernementale, une dynamique exceptionnelle matérialisée par la constitutionnalisation du développement durable, la mise en place d'institutions pour le renouvelables, l'efficacité énergétique et l'environnement et la création d'une stratégie nationale de développement durable qui impose à tous les ministères de prendre en considération l'aspect durabilité et climat dans leur politique. Autant de mesures qui constituent un « article de l'Accord de Paris et que le Maroc a déjà mis en œuvre ». En parlant de l'Accord de Paris, la Ministre a également souligné que "quand on lit les paragraphes et les articles de l'accord, on a l'impression que ce sont des articles très spécialisés, mais la réalité de cet accord est la préservation de la dignité humaine. C'est un accord qui a un visage humain". En Afrique ce sont en effet près de « 350 millions de personnes qui manquent d'eau et qui n'ont toujours pas accès à l'eau potable et 750 millions de personnes qui n'ont pas accès à l'énergie et de se chauffent au bois de feu en raison de ce phénomène » a poursuivi la Ministre. Pour souligner le caractère urgent et la responsabilité du Maroc à définir l'agenda environnemental des deux années à venir,

Abdallah Mokssit

, Directeur de la Météorologie Nationale du Maroc, a tiré la sonnette d'alarme sur le dérèglement climatique en signalant que les phénomènes extrêmes n'épargnent plus aucun pays. A cet effet, il a insisté sur «l'importance de migrer vers une forte connaissance des gestions de crise mais surtout avoir la capacité d'anticiper les crises car nous ne sommes plus dans une situation de confort ».

Pour le Président de l'Institut Amadeus, **Brahim Fassi Fihri**, « l'Accord de Paris établit un cadre et une architecture pour réduire collectivement et durablement les émissions à effet de serre. Il ne s'agit pas encore d'un véritable "Programme Climatique Mondial" précis, opérationnel et juridiquement contraignant, qui assure de manière irréversible le passage aux actes. L'importance de la COP22 est d'assurer la mise en œuvre de l'accord de Paris à travers notamment la définition des outils et mécanismes devant contraindre les Parties à respecter, à partir de 2020, leurs engagements pris à Paris. Ça sera à la Présidence marocaine et aux négociateurs d'impulser, de porter et d'encadrer les discussions autour de cette mise en œuvre ». Et c'est là que réside le grand enjeu de la COP22 : opérationnaliser les engagements pris à Paris. A cet effet, le Maroc devra mener un ambitieux travail de négociation diplomatique avec les 197 états partis d'une part, pour que le plus grand nombre approuve et ratifie les Accords de Paris avant la COP22, et d'autre part pour que de premières actions concrètes voient le jour.

Comme l'ont souligné l'Ambassadeur **Said Benrayane**, la Ministre **Hakima El Haite** et l'Ambassadeur-Négociateur,

Aziz Mekouar

, la COP22 n'est en effet pas tant un évènement ponctuel avec un début et une fin mais un processus qui a déjà démarré et qui s'étendra au minimum jusqu'à la fin de la présidence marocaine fin 2017. Il y a donc un souci de « désévènementaliser » la COP. Le Maroc, en tant que pays hôte et Président entrant de la COP, outre se préparer sur le plan technique et négocier avec les Partis tout au long de l'année pour assurer la mise en œuvre de l'accord de Paris, devra donner le ton de l'agenda climatique mondial sur la période 2016-2017.

Le volet de la mobilisation des financements, pour assurer l'adaptation des pays en voie de développement, a également été soulevé lors de la table ronde, entre autre, par **Yacine Fal**, Représentante-résidente Bureau du Maroc (MAFO) de la Banque africaine de développement (BAD) et

Moustapha Mourahib

, Avocat Associé Clifford Chance Maroc. Les outils de financement constituent un des points majeurs qui sera discuté lors de la COP22 à Marrakech et un des éléments pivots de l'opérationnalisation des Accords de Paris. Le Maroc est attendu sur l'élaboration d'une cartographie et d'un chiffrage des financements disponibles et une étude de la ventilation des flux financiers entre le secteur privé et public pour assurer le respect de l'engagement financier des pays développés auprès des pays en voie de développement de 100 milliards par an à partir de 2020.

En ayant la main sur un des agendas les plus importants du 21ème siècle pendant près de 2 ans, le Maroc sera sans aucun doute l'un des plus grands bénéficiaires de la COP22 et il s'agira avant tout pour le Royaume de saisir toutes les opportunités qui se présenteront à lui. Le Président de l'Institut, **Brahim Fassi Fihri** a rappelé que «si le GATT en 1994 a marqué les esprits de toute une génération de marocains, la COP22, à l'heure de l'information accélérée et partagée, restera grave dans l'imaginaire collectif de nos compatriotes comme un évènement qui fera leur fierté compte tenu de son caractère universelle et de l'urgence climatique ». En ajoutant qu' « à aucun titre, aucune comparaison n'est possible avec tous les évènements internationaux et multilatéraux organisés au Maroc et en Afrique : La COP22 sera largement plus importante que la COP7 (Marrakech 2001 – 3000 participants) et que le Sommet du GATT (Marrakech 1994 – 2500 participants et 100 pays) ». Abondant dans le même sens, la Ministre **Hakima El Haite**

a annoncé que la COP22 à Marrakech rassemblera « entre 25.000 et 30.000 personnes, dont 8.000 délégués de la société civile, 1.500 journalistes et des députés du monde entier ».

Au-delà de promouvoir la marque Maroc à l'échelle internationale, mais aussi la marque Afrique de manière plus large comme l'a souligné **Mehdi Bensaid**, Président de la Commission des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des MRE de la chambre des représentants, le Maroc va « se doter d'une dose extraordinaire de capital immatériel,

d'opportunités d'investissements, de créations d'emplois et d'avancées technologiques ». Sur le plan diplomatique, la COP22 permettra au Maroc de déployer davantage son aura et sa visibilité comme l'a indiqué

Zahra

Maafiri

Directrice Général de Maroc Export. Mais comme l'a rappelé l'Ambassadeur

Aziz Mekouar,

le succès de la COP22 dépendra non seulement du travail exhaustif qui sera fait en amont par les partis concernés mais surtout de l'appropriation par tous les marocains de l'idée du changement climatique et d'une société « climat sensible ». A cet effet,

Noureddine Ayouch

, Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mohamed VI pour la Protection de l'Environnement, a insisté sur l'importance capitale d'une mobilisation nationale de grande envergure à tous les niveaux et dans tous les secteurs. La société civile, les populations, la sphère académique, les ONGs marocaines, la presse mais également les entreprises et le gouvernement doivent être pleinement impliqués et ralliés pour faire de la COP22 une cause nationale pas uniquement au mois de Novembre 2016 à Marrakech mais dès à présent dans toutes les villes du Royaume.

L'Ambassadeur **Aziz Mekouar**, a affirmé qu'en ce qui concerne la mobilisation, le secteur privé est "très engagé aujourd'hui pour aider à résoudre les problèmes dus aux changements climatiques", estimant que les acteurs non étatiques ont un rôle à jouer pour réussir la prochaine COP.

Jawad Kerdoudi, Président de l'IMRI a, quant à lui, réaffirmé l'importance de l'engagement des think tanks et des centres de recherche marocains pour accompagner les politiques dans les prises de décisions. Le rôle capital des medias a été rappelé par

Nadi

a Salah

. En tant que supports majeurs de communication et de dissémination de l'information, les medias sont invités à davantage collaborer avec les institutions concernées pour stimuler la sensibilisation des citoyens aux questions environnementales et ces dernières sont également appelés à continuellement faire un travail d' « information » et de « communication ».

Enfin, sur l'identité à donner à la COP22, l'Ambassadeur **Said Benrayane** a rappelé la « singularité du Maroc dans le concert des nations d'être à la fois africain, arabe, maghrébin, méditerranéen, membre de la Conférence Islamique ce qui lui donne une responsabilité d'une grande sensibilité » et face au défi du grand rendez-vous diplomatique qu'est la COP22, il faudra savoir rester à la fois humble et ambitieux. Les participants ont d'ailleurs tous rappelé que la COP22 n'est pas uniquement « marocaine » mais aussi et surtout africaine. A ce titre, le Maroc œuvrera pour assurer la compensation financière des Etats africains et donc leur adaptation à la lutte contre le changement climatique tout en assurant leur développement. Un travail qui fait partie de l'agenda pré-2020 dans lequel il sera question pour le Maroc d'aider à la facilitation du transferts de technologie, d'étendre les initiatives en faveur des énergies renouvelables ou encore de mobiliser des fonds pour le financement des projets d'adaptation.